



Communiqué

Le 12 décembre 2012

LES TEMPS D'ATTENTE SONT PLUS LONGS POUR LES LITS DE SOINS DE LONGUE DURÉE, SELON LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

(TORONTO) Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée doit examiner les options qui s'offrent concernant la gestion de la demande croissante pour des places dans des foyers de soins de longue durée (SLD), particulièrement en ce qui a trait aux personnes qui attendent à l'hôpital qu'un lit se libère et à la proportion de personnes de plus de 75 ans qui ne cesse de croître, mentionne le vérificateur général Jim McCarter dans son *Rapport annuel 2012*.

« Nous avons constaté que près de 20 % des personnes qui attendent à l'hôpital qu'une place se libère dans un foyer de soins de longue durée n'ont présenté une demande qu'à un seul foyer, même lorsque celui-ci pourrait avoir une longue liste d'attente, a dit aujourd'hui M. McCarter après la publication du Rapport. Or, les personnes qui attendent à l'hôpital courent le risque de contracter des infections et occupent des lits dont d'autres personnes ont probablement besoin, et les soins hospitaliers sont plus dispendieux que les solutions de rechange axées sur les soins communautaires. »

La demande pour des places dans des foyers de SLD a crû au rythme du vieillissement de la population de l'Ontario. Depuis 2005, le nombre d'Ontariens âgés de 75 ans ou plus a augmenté de plus de 20 %, et le temps d'attente médian pour l'admission en foyer de SLD a presque triplé, passant de 36 jours à 98 jours (les temps d'attente ont quelque peu diminué après le resserrement des critères d'admissibilité en juillet 2010). On prévoit que, dans dix ans, le nombre d'Ontariens âgés de plus de 75 ans aura augmenté de près de 30 % par rapport à ce qu'il est aujourd'hui.

Le Ministère a admis qu'il doit trouver des solutions de rechange aux foyers de SLD et faire en sorte que plus de personnes puissent demeurer dans leur domicile plus longtemps. Bien que les centres d'accès aux soins communautaires que nous avons visités géraient bien certains volets du programme de placement dans des foyers, les temps d'attente variaient considérablement à l'échelle de la province.

Le vérificateur général a notamment fait les constatations suivantes :

- Selon les données de mars 2012 sur les listes d'attente pour l'admission en foyer de SLD, la période d'attente médiane avait été de 94 jours pour les clients en situation de crise, tandis que les clients ayant des besoins modérés pouvaient attendre de 10 à 14 mois, et que le temps d'attente pouvait se compter en années pour la plupart des autres clients admissibles. En 2011-2012, 15 % des clients en attente d'une place sont décédés avant d'avoir été admis dans un foyer de SLD.
- Les clients qui sont en mesure de payer pour des chambres individuelles ou à deux lits sont généralement placés plus rapidement, car les foyers de SLD peuvent mettre jusqu'à 60 % de leurs lits dans de telles chambres, mais seulement 40 % des clients demandent ces lits.

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Jim McCarter
Vérificateur général
(416) 327-1326

Christine Pedias
Communications
(416) 327-2336

Pour obtenir de plus amples renseignements et pour consulter l'intégralité du *Rapport annuel 2012*,
veuillez visiter le site www.auditor.on.ca